

MON GUIDE MOBILITÉ

À PARTIR DU 1^{er} JUIN 2025



L'appli M-ticket !

Mon ticket de transport sur mon smartphone !

Titres disponibles :
PASS 10 voyages
et ticket unitaire.

Téléchargez gratuitement
l'application M-ticket et
voyagez léger avec votre
smartphone.

FLASHEZ

ACHETEZ

VALIDEZ



TransXagglo Pratique
et pour tous
Il n'y a rien de commun
dans nos transports

Transport à la Demande (TAD)

Renseignements et réservation au 0 800 870 942
Les réservations doivent être effectuées :

- au plus tôt 15 jours à l'avance ➤ au plus tard à 17H00, la veille (du lundi au vendredi)
- au plus tard le vendredi à 17H00 (pour les courses du lundi)

Transport TAD PMR

(Personne à Mobilité Réduite)

> Ce service de transport opère exclusivement au sein de Manosque.

Conditions d'accès : Pour bénéficier de ce service, votre inscription doit être validée par le service Mobilité de DLVAgglo.

Vous devez : Résider sur le territoire de DLVAgglo et prévoir des déplacements au sein de Manosque. Être titulaire d'une carte mobilité inclusion avec la mention «invalidité». Ou être titulaire d'une carte mobilité inclusion avec la mention «priorité» ou «stationnement» (sous réserve de places disponibles).

Inscription : Retirez votre dossier à l'Accueil de DLVAgglo, Place de l'Hôtel de Ville, 04100 Manosque.
Préparez les pièces suivantes : une copie de votre carte d'invalidité, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.
Déposez votre dossier sur place, à l'Accueil de DLVAgglo.

Informations complémentaires : Pour toute question, pour les déplacements hors Manosque (au sein d'une commune de DLVAgglo) ou pour les réservations, contactez le 0 800 870 942

Infos pratiques

Je pense à arriver à mon arrêt 5 min à l'avance

-  Les abonnements encore valides le restent jusqu'à leur date de fin.
-  Paiement par carte bancaire sécurisé sur le site mobilitte.dlva.fr.
-  Paiement par chèque, espèces ou CB directement à l'accueil des offices de tourisme DLVAgglo. Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés (hors cadre transport scolaire).
-  Validité du Pass 10 voyages indéterminée avec 1 correspondance et utilisable par plusieurs personnes.



Suivre mon bus en temps réel !



Je flashe le QR CODE ci-contre ou celui de ma carte.





TYPE DE TITRE	PRIX
TICKET UNITAIRE (valable 1h30 avec correspondance)	1.50€
PASS 10 VOYAGES	10€
PASS MENSUEL	20€
PASS ANNUEL +26 ANS	120€
PASS ANNUEL +26 ANS RÉDUIT	60€
PASS ANNUEL -26 ANS	90€
PASS ANNUEL SCOLAIRE Collège / Lycée	60€
PASS ANNUEL SCOLAIRE Maternelle / Élémentaire	50€
PASS ANNUEL EXTÉRIEUR (HORS DLVA)	150€

Prime transport:

50% de l'abonnement pris en charge par l'employeur si le salarié prend un abonnement Trans'Agglo Trajet : Domicile > Travail.

Présenter le justificatif de paiement à l'employeur qui doit en rembourser la moitié. Pas de remboursement pour les tickets unitaires ou PASS 10 voyages.

Tarif réduit :

-50% appliqué. Être bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire ou l'aide médicale de l'Etat. Présenter un document justificatif à jour.

Bien voyager



Faire signe au conducteur aux arrêts.



Il est interdit de manger - fumer - vapoter et boire dans le bus.



Les chiens guides d'aveugles tenus en laisse sont acceptés sans supplément. Les animaux domestiques <10 Kg sont autorisés sur les genoux du propriétaire, dans des paniers, cages ou sacs fermés. Les chiens >10Kg sont autorisés, tenus en laisse et muselés, sous le siège. Les propriétaires restent responsables de leur animal. Les NAC, les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits.



Dans les véhicules interurbains, le voyage assis et le port de la ceinture de sécurité sont obligatoires.



**Je fais signe
au conducteur
le bus s'arrête.**



Dans les véhicules urbains, les deux-roues sont interdits. Les rollers, skateboards, hoverboards, trottinettes, vélos pliés sont autorisés et doivent être tenus en main. Dans les véhicules interurbains, ces objets doivent être déposés dans les soutes où les vélos sont acceptés.



Dans les véhicules urbains, les poussettes, landaus et caddies sont autorisés. Déployés, ils ne doivent pas entraver la circulation des passagers. Dans les véhicules interurbains, les landaus et poussettes sont admis en soute.



Seuls les bagages peu encombrants et les caddies sont admis dans les véhicules. Les autres bagages doivent être transportés en soute.



Les clients qui, par leur tenue ou leur comportement, risquent d'incommoder les autres clients ou de troubler l'ordre public à l'intérieur des véhicules affectés au service, ne sont pas admis à y monter, même s'ils sont disposés à acquitter le prix de leur voyage.



Où acheter vos titres de transport ?

Auprès du conducteur :

Les coupures au-dessus de 20 € pourront être refusées dans les bus. Merci de faire l'appoint.

- Ticket unitaire • Pass 10 voyages

Points de vente : Offices de Tourisme :

Manosque - Gréoux - Oraison - Riez - Valensole - Quinson.

- Pass 10 voyages • Pass annuel • Pass mensuel

Halte routière Manosque : • Pass 10 voyages

E-boutique sur le site mobilite.dlva.fr

- Pass annuel • Pass mensuel

Flashez - Consultez



Tarifs

Horaires

Eboutique



Accueil & informations :

Hôtel d'Agglomération - Place de l'Hôtel de ville 04100 Manosque
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

mobilite.dlva.fr ou  Trans'Agglo

Par téléphone N° vert :

0 800 870 942

Service & appel gratuits

Offices de Tourisme

Contacts & horaires :
Scannez le QR code ci-contre !
Ventes de duplicatas uniquement à Manosque, du lundi au vendredi

